



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agriculture et pêche : budget

Question écrite n° 3885

Texte de la question

M. Alain Ferry attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la diminution de la subvention annuelle à la Fédération nationale des foyers ruraux (FNFR). Cette fédération est la tête de réseau d'un mouvement d'éducation populaire actuellement en pleine expansion. En effet, un nombre croissant d'associations contribuent au maintien de la vie dans les villages en agissant pour le développement local. Or, contredisant la promesse formelle de l'ancien ministère de l'agriculture, le nouveau ministère a annoncé la réduction des subventions accordées à la FNFR ainsi qu'une baisse du nombre de fonctionnaires mis à sa disposition. De telles mesures risquent de causer l'arrêt des activités principales de la FNFR et, par conséquent, des suppressions d'emplois. Il demande que le budget de l'Etat prenne en compte l'appui aux têtes de réseaux des associations d'animation rurale et de développement local.

Texte de la réponse

De fortes contraintes budgétaires ont frappé les crédits consacrés à l'animation rurale qui sont passés de 22,45 millions en 1996 à 17,07 millions en 1997, et même à 14,5 millions de francs après régulation, soit une diminution de 36 %. Néanmoins, la subvention attribuée à la Fédération nationale des foyers ruraux (FNFR) dans le cadre de la convention pluriannuelle a pu être maintenue à 5 millions de francs, ce qui n'a pas été le cas pour les autres réseaux associatifs. La FNFR bénéficie également des aides de l'Etat sous forme de 43 postes FONJEP ainsi que de 7,5 postes de fonctionnaires mis à disposition par la direction générale de l'enseignement et de la recherche. L'ensemble de l'aide du ministère de l'agriculture et de la pêche représente ainsi un montant de 9,2 millions de francs pour l'année 1997, ce qui place la FNFR au premier rang des bénéficiaires sur les crédits de l'animation rurale. Un complément de 100 000 francs a pu être dégagé pour la FNFR au titre de l'exercice 1997 mais il n'est pas possible d'aller plus loin dans le redéploiement des crédits.

Données clés

Auteur : [M. Alain Ferry](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3885

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 1997, page 3122

Réponse publiée le : 8 décembre 1997, page 4473